

DEL-2025.00294

L'An deux mille vingt cinq, le 11 décembre, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/12/2025, s'est réuni 'salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de M. Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

M. Joël BAUD-GRASSET, M. Lucien BOISIER, M. Jean-Marc BOUCHET, M. Christian BOUVARD,
M. Patrice COUTIER, M. Fernand DESCHAMPS, M. Gilles FRANCOIS, M. Pierre HACQUIN,
M. Noël MATHIAN, Mme Arlette MERMIER, M. David RATSIMBA, M. Jean-Pierre STEYER

Avaient donné pouvoir :

M. Christian AEBISCHER (à M. Patrice COUTIER), M. Marcel CATTANEO (à M. Joël BAUD-GRASSET),
M. Joseph DEAGE (à M. Gilles FRANCOIS), Mme Pascale PARIS (à M. Pierre HACQUIN)

Etaient absents ou excusés :

M. Gilles CALLET, M. Eric CHASSAGNE, Mme Sandrine DALL'AGLIO, M. François DAVIET,
Mme Sandrine DETURCHE, M. Bruno GILLET, M. Yves GUILLOTTE, M. Fabrice GYSELINCK,
M. Jean-Michel JACQUES, M. Gérard OBERLI, M. Eric PEUGNIEZ, Mme Sylvie TARAGON,
Mme Nadine WENDLING

Membres en exercice : 29
Présents : 12
Représentés par mandat : 4

**OBJET : COMMUNE D'ANNECY - GER2024 - TRANCHE 7 - AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX
ME 24271 AVEC L'ENTREPRISE CITEOS**

Rapport présenté par Joël BAUD-GRASSET

Par marché N° ME 24138 en date du 13 décembre 2024, le SYANE a confié à l'entreprise CITEOS, la réalisation de travaux de Gros Entretien Reconstruction de réseaux d'éclairage public dans le cadre de la tranche 7 du programme 2024 sur la commune d'ANNECY sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOPROCESS.

Il apparait que dans le cadre du chantier, la commune souhaite étendre le périmètre initial de travaux amenant à traiter 22 luminaires supplémentaires.

Le montant initial du marché s'élève à 289.416,90 € HT.

L'objet du marché n'est pas modifié et le montant de l'avenant s'élève à 17.771,40 € HT, soit une incidence de 6,14% sur le montant du marché initial.

La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 11 décembre 2025.



Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver l'avenant proposé,
2. autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE

Joël BAUD-GRASSET.